



# LETTRE D'INFORMATION

du SYNDICAT DES EAUX ET DE SERVICES AUXOIS-MORVAN

5 rue du 8 mai- 21140 SEMUR-EN-AUXOIS - Tél. 03 71 95 00 01- administration@sesam21.fr- www.sesam21.fr

JUIL  
2021

## REHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

Dans le cadre de son XI<sup>ème</sup> programme, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie subventionne la réhabilitation des Assainissements Non Collectifs (ANC) qui ne sont pas conformes et qui impactent le milieu naturel et ce sur certaines communes éligibles.

Le **SESAM** permet de regrouper les propriétaires souhaitant réaliser les travaux de mises en conformité et réalise pour eux :

- les dossiers de demande de subventions (étude et travaux) ;
- Contrôle et donne l'approbation du projet technique et financier,
- Effectue la gestion administrative et technique de l'opération,
- Vérifie que le système d'assainissement non collectif a bien été réalisé suivant le projet établi,
- Réalise le rapport de la bonne réalisation de la réhabilitation ;
- Avance les aides financières affectées à l'opération.



## RAPPEL DES TRAVAUX REALISES

**416 réhabilitations** ont été réalisées sur les communes d'Arnay-sous-Vitteaux, Champeau-en-Morvan, Clamerey, Corrombles, Flée, Genay, Jeux-les-Bard, La Roche-en-Brenil, Marigny-le-Cahouet, Moutiers-Saint-Jean, Saint-Andeux, Saint-Didier, Saint-Euphrône, Saint-Germain-de-Modéon et Vic-de-Chassenay.

## RAPPEL DES TRAVAUX PROGRAMMES

**108 réhabilitations** sont actuellement programmées sur les communes d'Arnay-sous-Vitteaux, Charigny, Corrombles, Dampierre-en-Montagne, Juillénay, Marcilly-et-Dracy, Massingy-les-Vitteaux, Sainte-Colombe-en-Auxois, Saint-Didier, Saint-Mesmin, Villeberny et Villeneuve-sous-Charigny.

## RAPPEL DES TRAVAUX POTENTIELS

**242 réhabilitations** vont bientôt être programmées sur les communes de Charigny, Courcelles-les-Semur, Corrombles, Dampierre-en-Montagne, Juillénay, Juilly, Magny-la-Ville, Marcigny-sous-Thil, Massingy-les-Vitteaux, Sainte-Colombe-en-Auxois, Saint-Didier, Saint-Mesmin, Souhey, Thorey-sous-Charny, Villargoix, Villeberny et Villeneuve-sous-Charigny.

Aujourd'hui ce sont près de :

**5 005 132 € TTC de travaux réalisés** qui ont bénéficié aux entreprises locales et

**3 053 673 € de subventions perçues** pour les habitants du périmètre du SESAM.